

Ces promesses qui nous sont faites

paru dans *La Vie Spirituelle* 786 (2010), 35-52

Les bouleversements – dit-on – brouillent nos repères et questionnent nos certitudes. Pour les générations plus anciennes, probablement. D'autres, plus disposées aux changements, pourraient se laisser faire et même se laisser construire par ce *grand brouillon*, ce *grand tourbillon*, sans se complaire tout autant dans l'incertitude des lendemains et la fragilité des sentiments. Comment ne pas se laisser envahir par nos craintes obscures ou par nos espérances artificielles ? Pourquoi la confiance se propose-t-elle comme unique et tellement délicate prise possible sur la vie ? Quels sont les instruments que la vie offre et qui permettent à notre existence d'envisager une perspective, en toute confiance ? La promesse s'invite comme réponse possible.

Les promesses défient nos réalités fragiles, engageant à ce que quelque chose tienne au devant de nous, inscrivant nos paroles dans une histoire, dans l'histoire d'une identité que nul ne connaît encore. Toutefois, nous sommes témoins de promesses défailtantes, oubliées ou retardées, sources de tant de ruminations. Devant celles-ci, comment ne pas succomber à la résignation ? Comment continuer à y croire, bref comment persévérer en humanité ? Ces questions ne méritent-elles pas de s'arrêter quelques instants ?

Chacun se laisse inévitablement marquer par les pans de son histoire, devenant méfiant lorsque celle-ci est traversée par de grandes promesses qui tentent d'infléchir le cours des événements. On en éprouverait de la suspicion, convaincu que les hâbleurs n'écrivent pas les grands récits de vie. L'être humain est changeant et la raideur d'une promesse ne lui sied pas, du moins si elle l'inscrit trop durablement dans le temps. Ne désire-t-il pas cependant y croire en cette promesse ? Inévitablement, celle-ci positionne l'être humain dans le temps, dans la relation à l'autre qui, au delà de tout récit, rend responsable. La réflexion qui suit permettra de s'arrêter à chacune de ces dimensions.

La source de la promesse est l'intention, sa force est l'exigence et son lien est l'engagement. Ces mots ont un tel poids qu'ils ne peuvent trouver leur légèreté que dans leur concrétisation. Le mot « promesse » dont la gravité saute ainsi aux yeux part à la quête d'un détachement qu'il ne trouvera que dans la présence. En effet, afin de croire à la promesse qui relance le jeu de la vie, une piste humble et bienveillante consiste à se sentir précédé par une autre promesse, porteuse d'un don que nul ne pourrait jamais maîtriser.

Cet essai trouvera sa pertinence éventuelle dans notre mémoire vive ou blessée des promesses tenues ou pas. Explorons, si nous le pouvons, le sujet.

Le temps

Nous sommes des voraces ! D'images, de mots, de silences, de considération, de temps.

« Dans notre impatience et notre glotonnerie, nous avons tendance à mastiquer et à régurgiter en vrac des goulées de mots érigés en slogans. Il en résulte peu de saveur, et plus de confusion que de pertinence » (Sylvie Germain).

Cette âpreté répond en quelque sorte à notre rythme de vie, aux problématiques qui nous débordent, aux sollicitations qui nous dispersent, aux projets qui nous écartèlent, au sentiment morbide d'impuissance et au fait de puiser sans cesse dans ses réserves. Et puis, il y a cet éternel manque de temps... pour vivre, se retrouver dans sa propre complexité et sa présence singulière au monde. Pour promettre.

Si l'espace offre la matrice naturelle au pouvoir, le temps, lui, permet à l'autorité de se construire. Paradoxe pour la personne qui, pleine d'un certain pouvoir, dit ne pas avoir le temps, celui qui l'autorisera à exercer une douce maîtrise sur sa propre vie, celui qui l'autorisera à promettre, en toute gravité comme en toute légèreté.

Le temps donne mais surtout éprouve notre autorité, celle qui est signifiée par nos engagements, nos responsabilités, nos convictions exprimées et assumées. Cette autorité se vérifie également par nos promesses, actes volontaires au demeurant indispensables parce qu'ils nous inscrivent dans la durée. Les promesses expriment la continuation de l'action tout en conférant une certaine stabilité. Dans une époque dite pressée, c'est précieux. La promesse perdrait son acuité dans la précipitation qui court-circuiterait le ton de la voix, l'échange du regard dont les effets projettent le « je » et le « tu » dans l'avenir. Oui, à travers elle, la parole ne s'épuise pas dans l'instant.

Les promesses nous permettent d'imaginer la sortie des impasses, principalement celles, justement, de toutes les formes de pouvoir. Elles relèvent notre effort d'exister dans ce monde de vivants qui nous préexiste et nous survivra. En cela, elles tissent, persévérantes, un fil précieux. De plus, elles relancent l'autorité qui assure la continuité des générations – la transmission, la filiation –, tout en rendant compte des discontinuités et des ruptures. Elles nous font « trouver appui à hauteur de l'autre qui se dresse sur le même socle d'espace et de temps, dans une égale vulnérabilité de mortel, une égale puissance de désir, une égale dynamique de pensée et un égal mystère » (Sylvie Germain).

La carte de fidélité

Ce rapport à l'avenir semble intéresser le secteur commercial qui récupère le mot à son profit. En théorie de marketing, la promesse, c'est le bénéfice concret que le vendeur propose à l'acheteur du produit. La double caractéristique de cette promesse se situe dans le fait qu'elle doit, d'une part, être unique et, d'autre part, correspondre aux attentes de la clientèle. « Etre non seulement considéré comme unique mais aussi entendu dans ses attentes » : que peut-on espérer de *mieux* ?

Le choix influe grandement sur la réussite du lancement d'un produit ou son maintien sur le marché. Une promesse bien faite finit par s'identifier au produit mais l'entreprise, quelle qu'elle soit, a-t-elle réellement les moyens de ses promesses ? Probablement en offrant des garanties, ce qui permet de spécifier la clause rassurante « satisfait ou remboursé ».

La garantie jette tout de même un soupçon sur le côté normalement inconditionnel d'une promesse, nul ne semblant pouvoir échapper à la stricte logique de l'échange calculé. Cette suspicion ne met pourtant pas à mal ce qui semble par-dessus tout recherché par l'annonceur, à savoir la fidélité. En effet, la promesse comporte l'accord soutenu avec ce qui est affirmé, reliant étroitement le vendeur et le client. Cette caractéristique se présente tout de même comme un atout à double tranchant : certes, elle fidélise la clientèle mais elle risque de la déstabiliser si le vendeur modifie sa stratégie en s'appuyant sur une promesse différente. Or il est important de maintenir au goût du jour le positionnement d'un produit. Autrement dit, il s'agit de jouer avec beaucoup de finesse pour faire évoluer la promesse sans en changer le fond. De plus, pour renforcer la promesse, l'entreprise crée la « carte de fidélité » qui se

présente comme un support à la qualité et permet non seulement de mieux connaître le client, de présenter l'avantage concurrentiel de l'entreprise mais surtout d'inciter à acheter plus, en fréquence et en quantité. Nous nous éloignons grandement du langage idyllique de la promesse mais nous y reviendrons, par un autre chemin.

Si la promesse opportuniste envahit notre quotidien commercial, elle est présente également dans d'autres pans envahis de notre vie et plus particulièrement l'actualité. Quelques exemples communs l'illustrent : en politique internationale (cf. les promesses de paix entre les peuples : « plus jamais la guerre ! »), en politique nationale (cf. les promesses électorales qui n'engageraient – dit-on – que ceux qui les écoutent), en entreprise (cf. les promesses d'embauche), en « charité spectacle » (cf. les promesses de dons pour une œuvre), en « télé réalité » (cf. les promesses d'une carrière fulgurante pour des acteurs devenus *maîtres* de leur destin), en finances (ex. la fiducia), etc. Bref, les *promesses d'une vie meilleure* ne pourraient que décrédibiliser par leur langage sectaire celles qui sont tentées là où la réalité de la vie mène l'être humain. Cette réalité-là ne se laisse ni rassurer ni anesthésier aussi facilement. Non, elle n'a pas besoin d'assurance ou de garanties mais bien de confiance et là se situerait peut-être toute la différence entre, d'une part, l'aile commerciale et séductrice d'une promesse publique et, d'autre part, l'aile risquée d'une promesse qui engage réellement deux partenaires.

Mais, *rassurons-nous*, la confiance est également récupérée dans une vision utilitariste pour servir d'outil de management. Influencés par le langage des entreprises qui vivent sous la double contrainte de l'incertitude et de l'urgence, nous nous laissons marquer par le changement et la flexibilité qui ne font pas bon ménage avec la promesse, signe a priori de stabilité.

Ce questionnement pourrait trouver sa porte de sortie, paradoxalement, à la... porte d'entrée : là où la vie relationnelle commence, là où s'enracine cette croyance originaire qui ne se fonde pas dans la parole d'autrui, elle-même susceptible de se laisser faire par les inclinations changeantes. C'est « la promesse d'avant la promesse », comme l'exprimait Paul Ricœur, ou encore la confiance initiale qui permet à chacun de faire un premier pas, de s'engager sur le chemin de la vie. Notre histoire, pour paraphraser Paul Beauchamp, ne se raconte-t-elle pas d'ailleurs comme « mise à l'épreuve de la promesse initiale » ? Cette question permet de revenir au sens du mot.

L'engagement

L'étymologie du terme « promesse » désigne l'engagement pris envers quelqu'un à faire quelque chose : le promettant situe au devant de lui-même sa parole (*pro* « avant » et *mittere* « envoyer, lâcher, laisser »). Ainsi – affirme-t-on sans réserve – la promesse crée une obligation, celle de rendre son auteur responsable face au bénéficiaire de son engagement. On s'en doute, la relation à autrui est déterminante ; c'est elle qui aidera à rassembler trois composantes essentielles de l'engagement, à savoir l'implication, la responsabilité et le rapport à l'avenir.

Tout d'abord, le promettant s'implique et implique l'autre. Qui dit implication dit une forme de compromission ou du moins un comportement qui place le promettant sous la coupe de sa parole (*implicare*, « plier dans, envelopper »). Ensuite, celle-ci fait autorité : une réponse (*responsum* qui rend responsable) en acte est désormais attendue. L'engagement concerne l'avenir ou, mieux, le *futur antérieur*, dans le sens où l'événement de la parole s'est déroulé – dans le passé –, ce qui constitue un fait qui sera accompli – dans le futur – de manière attendue comme certaine. La responsabilité quant à elle porte sur le passé, comme si la parole

engageante actait sa réalisation dans son langage performatif. Enfin, la capacité d'agir est reliée à celle qui met en relation, inscrivant le sujet dans le temps. Cette précision mène à concevoir la promesse comme la part d'un récit de vie invité non seulement à être relu mais aussi à être projeté dans l'avenir.

Le vœu (ou le pari, avec son calcul de probabilité) crée lui aussi un engagement fort mais il n'a pas besoin d'être un acte social, dimension qui constitue la caractéristique principale de la promesse, celle qui génère pour le destinataire le droit d'exiger sa mise en pratique. Il en va de même du serment mais cet acte se vit face à une contrainte extérieure qui peut s'avérer menaçante. Dans ce cas, la peur est sous-jacente ainsi que la vulnérabilité du groupe qui la soutient.

Devant la complexité des situations de vie, le renoncement à l'action peut devenir une conduite fréquente. Or, elle fait partie, avec le travail et l'œuvre, des trois catégories incontournables de l'activité humaine, selon Hannah Arendt. Le travail concerne nos occupations nécessaires au quotidien, tout en s'avérant éphémères ; l'œuvre nous projette dans le temps et la durabilité ; l'action manifeste notre capacité d'initiative, donnant sens au travail qui se répète et à l'œuvre qui dure. Portée par le travail et l'œuvre, la promesse s'inscrit dans l'action, délicatement, tant elle dépend de l'irréversibilité du passé et de l'imprévisibilité de l'avenir. Afin de porter le poids du passé, le pardon s'offre tel un allègement, un *déliement*, tandis que la promesse s'offre comme un *liement* pour contenir l'incertitude du futur. Pardon et promesse deviennent ainsi de précieux interlocuteurs qui rendent la mémoire vive, détachant le quotidien de sa répétition mortifère.

L'envisagement

Il est important que le promettant et le bénéficiaire s'entendent au préalable quant au sens à donner au consentement. Il s'agit d'un gage de sincérité. Qu'en est-il, par exemple, de la ferme volonté du premier d'accomplir l'acte promis ? En a-t-il les moyens et le temps ? Et même si elle peut paraître faillible à la base, n'en demeure-t-elle pas moins promesse ? Si la vie nous évoque douloureusement les personnes qui ne tiennent pas – ou mieux – ne peuvent tenir leur promesse, leur parole n'en demeure pas moins vraie, parole maintenue comme la gardienne de l'esprit de la promesse.

Un personnage défiant ce propos, c'est Don Juan qui ne cesse de promettre sans jamais tenir, comme si l'enjeu pour lui ne se situait que dans l'unique volonté de séduire. Le langage performatif de la promesse s'écroule avec Don Juan. Celui-ci jouit de l'instant présent qui focalise l'attention sur l'effet de l'engagement, sans se soucier du sens ou de sa trace. Don Juan défie ainsi le temps, l'autorité et l'autre. Son attitude incarne le contraste évoqué par le vocabulaire entre la pro-messe (« envoyer vers ») et la sé-duction (« conduire à soi ») ou encore, comme on l'abordera plus loin, entre la démaîtrise et la maîtrise. Don Juan incarne ainsi le danger de la promesse vue comme un entêtement de la volonté alors qu'elle devrait appeler le sujet hors de lui-même.

Pour l'instant, quoi qu'il advienne de son accomplissement, la promesse en-visage, met en regard, établissant les bases de la confiance. Et qui sait, un jour, peut-être, se concrétisera-t-elle. La confiance précieuse permet d'assumer, à pas d'humain, un avenir qui, progressivement, découvre sa consistance. Face aux promesses, la confiance entre pourtant en concurrence avec deux autres sentiments contrastés, à savoir la crédulité et l'attention distante, voire cynique. Le crédule croit en la véracité de toute parole, au moins comme horizon possible qui donne une perspective, même si celle-ci s'avère toujours floue. Le cynique quant à lui s'est laissé trop marquer par les perfidies et les rêves brisés. Il sait

pertinemment qu'une promesse non tenue induit trois dommages : au promettant, à l'autre et à la parole. Il se laisse entraîner dans le mépris : qui – ne le comprenant que trop bien – oserait le juger ?

La relation, entre autre éducative, est basée sur une attitude inconditionnelle de confiance qui elle-même se fonde sur une promesse nécessaire sans pourtant être garantie : « quoi qu'il en soit des circonstances, je continuerai à croire en toi » ou encore « tu n'es pas réductible à ce que tu montres ou dis de toi ». Cette promesse dépasse tout contrat pouvant se conclure entre deux personnes. En effet, si un contrat est rompu, engendrant une forme de désordre, celui-ci ne pourra jamais hypothéquer la promesse de départ. La force de celle-ci consistera à tenter de nouvelles impulsions afin de créer de nouveaux contrats, toujours potentiellement faillibles.

De nombreuses promesses passent par le jeu du regard qui influence. Or, la force originelle de la promesse ne repose-t-elle pas uniquement sur la parole et l'écoute, sans que le regard ne doive interférer ? Suite à la parole, l'écouter peut se fixer sur l'essentiel, se concentrer, sans que ne lui soit imposé un vis-à-vis trop séduisant. La Bible présente d'ailleurs la promesse comme un acte de parole qui met en relation : en conséquence, voir n'empêche-t-il pas de promettre ?

La loi et le don

La promesse n'existe pas seule. Elle a besoin de la loi et du don qui l'inscrivent dans ce qui est de l'ordre du fondement et de l'excès. La promesse se situe en amont, originaire et irréductible. L'exemple biblique classique de la promesse inconditionnelle de Dieu est celui du récit d'Abraham (cf. ci-dessous), même si le récit du déluge qui précède inaugure en quelque sorte la problématique (Genèse 6 et 9). La loi quant à elle trouve appui dans l'exemple de celle qui est donnée au peuple par la médiation de Moïse au désert. Israël aura désormais à s'approprier ce qu'il a reçu : qui serait Dieu s'il promettait quelque chose nous concernant sans que nous ne soyons partie prenante ? Vient ensuite, en aval, le don de la terre qui authentifie le Dieu libérateur de son peuple. Mais le don est déjà en quelque sorte présent en filigrane, en amont, dans la promesse : en effet, si Dieu fait ce qu'il dit, le don est réalisé – sans être encore concrétisé – au moment même de la promesse.

La promesse biblique de fécondité et de prospérité s'enracine dans la figure d'Abraham (Abram) qui, pour pouvoir l'entendre et la recevoir, doit accomplir une forme de rupture par rapport à une logique qui le précède. Celle-ci est marquée par la convoitise, le repli, la mainmise, la mort, la stérilité (Genèse 11). En cela, la promesse crée une brèche, encourageant le patriarche à s'ouvrir à l'altérité en le séparant non seulement de ce qu'il possède mais de ce qui le possède. La promesse est appel à la liberté qui s'ancre dans la confiance divine accordée à un homme, unique, qui prend ainsi le risque de vaincre la peur de l'inconnu. L'homme est engagé dans un projet – une renommée, une terre, une descendance, le rêve d'être bénédiction pour tous (Genèse 12,2-3) – dont la réalisation implique la participation de Dieu, d'Abraham et de ses partenaires humains. L'enjeu de la promesse (Genèse 12,7) sera, d'une part, la dynamique d'alliance – Dieu renonçant à une solution magique qui consisterait à régler tout, tout seul – et, d'autre part, l'épanouissement de la vie : « seul le Vivant peut promettre la Vie aux vivants » (Denis Vasse). Cette responsabilité, Abraham aura à l'éprouver. Ses défaillances n'empêcheront pas Dieu de garder toute sa confiance en lui. Les bases pour approfondir ce qu'on entend aujourd'hui par *promesse* ne sont-elles pas posées en quelques versets ?

On reviendra un peu plus loin sur la figure d'Abraham. Dans le livre de l'Exode, la loi conduit l'être humain à une liberté donnée qui est vécue en vérité lorsqu'elle est pleinement reçue. En

sortant d'Égypte, en étant arraché à la mort, le peuple d'Israël reçoit vie et liberté. A lui d'être dorénavant responsable du don. De celui-ci, le peuple reçoit en quelque sorte le mode d'emploi, à travers le décalogue (Exode 20). Il peut enfin vivre en « fils de la promesse » et prendre en considération le don reçu – vie et liberté – ainsi que le don à venir, celui de la terre. La loi permet en fait au don de demeurer promesse, prévenant tout risque de se l'approprier pour soi seul. Autrement dit, la loi – et la référence au législateur – empêche le don de devenir dû. Tout au long de sa marche au désert, le peuple éprouve ce don et, à travers lui, la loi qui permet ainsi à l'être humain d'être partie prenante de sa propre histoire, d'être à son tour donateur et promettant.

Le don promis demande du temps, celui du périple du peuple d'Israël au désert, entre terre d'esclavage et terre de liberté. Ou, mieux, le don promis risque du temps, celui du bénéficiaire, Israël, le temps de répondre en partenaire libéré. Comment ne pas prendre conscience qu'à la suite de la promesse et de la loi, le don offert ouvre une durée permettant au donataire de répondre au donateur, en toute liberté, sans que ne soit envisagée de sa part une prestation équivalente.

L'épisode du sacrifice d'Abraham (Genèse 22) permet d'entrecroiser ces trois notions. Isaac est le fils de la promesse et Abraham est conduit par Dieu à le reconnaître comme don au point de le lui offrir en contre-don. En toute confiance, Abraham est entré dans la réciprocité, devenant en quelque sorte le partenaire de Dieu. En ne s'appropriant pas pour lui seul le don reçu, Abraham entre dans une alliance inégalée avec son Dieu : la promesse (d'une descendance) peut ainsi être réaffirmée et scellée. Et c'est la confiance qui désormais s'impose, traversant la contradiction apparente d'un Dieu qui donne – désirant la vie et son épanouissement en bonheur – tout en éprouvant le don à travers la parole de la loi qui sous-tend une perte, une mort. Enfin, la loi défie la tentation de possession fusionnelle du don qui, ainsi éprouvé, peut maintenir ouverte la porte de la promesse.

La démaîtrise

En passant de la théorie à la pratique, du discours à l'action, on crée les conditions d'une sécurité, d'une cohérence et d'une crédibilité qui sont de toute évidence le propre d'une promesse honorée. Elle devient de ce fait source de sérénité. Mais malheur à qui voudra s'assurer au préalable que la promesse sera tenue ou qui voudra maîtriser le moment de sa réalisation. On ne le rappellera pas assez, la promesse ne se situe pas dans l'ordre de la garantie mais dans celui de la confiance. N'exprimons-nous pas d'ailleurs notre confiance à des personnes en raison de ce qu'elles sont, des promesses qu'elles incarnent, davantage que du résultat de celles-ci ? A croire qu'il est moins question d'y parvenir – à coup de performance et d'idéologies – que d'en partir !

La dimension éthique de la promesse doit être distinguée de la parole : de ce fait, l'engagement – « je promets » – se différencie de l'obligation morale de tenir sa promesse. Don Juan applaudirait à cette distinction, pourtant il s'agit de prendre ici en considération la fragilité du sujet ou plus largement le côté tragique de la vie qui rend parfois inévitable ou nécessaire le fait de ne pas tenir sa promesse, pour toutes sortes de raisons. Parmi celles-ci, notons l'oubli : cette défaillance ne devrait néanmoins pas être trop vite dénoncée. En effet, si la faculté de mémoire est nécessaire à la condition de l'être humain et tout particulièrement de celui qui promet, il en va de même paradoxalement de l'oubli qui offre une forme de souplesse à cette ouverture confiante sur l'avenir que tout être humain est en droit de désirer.

Malgré sa fragilité, la promesse garde toute sa consistance. Celle-ci se définirait dans le fait que la promesse aide à vivre une certaine incertitude qui consiste à ne pas se laisser tenter par

l'illusion d'un savoir achevé, d'une permanence de toute chose. Quoi qu'il en soit, si nul ne peut garantir de la tenir, elle s'avère cruciale, permettant aux êtres humains de construire entre eux la confiance, tout en se risquant dans une identité dont nul n'a la maîtrise.

Il existe dans l'acte de promettre un grand abandon de soi qui n'est pas sans lien avec la foi, non pas en étant soutenu par un simple vouloir ou savoir mais par un désir qui ne maîtrise pas ce vers quoi il tend : « je donne par aimance [pour reprendre un mot cher à Jacques Derrida] quelque chose de moi sans connaître ce qu'il en adviendra » (Agata Zielinski). Il s'agit d'une forme de démaîtrise : le don est tout à la fois dépossédé et maintenu. En cela, le promettant ne s'engage-t-il pas à ce que quelque chose de lui tienne dans l'avenir ? Et cela, quoiqu'il advienne des changements inévitables, vécus au gré des rencontres et des circonstances. On peut le remarquer, la capacité du détachement personnel conjointe à celle de l'engagement personnel est une nouvelle clé à proposer. Elle rejoint l'acceptation de renoncer à ses propres aspirations, à ses propres espoirs, simplement par aimance, c'est-à-dire par présence authentique et engagée à l'autre.

La poésie

« Par la brièveté de la porte, vois
Le pain brûler sur la table.
Par le bois cloué mort dans la porte, prends
Mesure de la nuit qui couvre la terre.
Par le déchirement de la couleur,
Par le gémissement des gonds de la porte, sens
Se déjoindre dans l'énigme du temps
L'être de la présence et de la promesse.
La nuit est prompte et lourde à retomber. »
Yves Bonnefoy

La promesse n'incarne-t-elle pas une parole tellement complémentaire à celle qu'engendre la poésie ? Posons en interface les deux mots – promesse et poésie – et faisons-les dialoguer. Cette comparaison tentera de rassembler le thème parcouru.

Promesse et poésie. L'un et l'autre peuvent se caractériser par leur brièveté, leur rugosité qui donne matière à cogitation. Elles mènent à rompre avec notre propre durée ou nos pulsations habituelles. Elles provoquent ainsi un arrêt, non pas un arrêt sur image mais un arrêt sur paroles. En fait, ne s'agit-il pas plus globalement du langage qu'elles mettent à l'arrêt, marquant une pause dans la continuité des mots, des échanges ou de l'action ?

« Si la parole et la dimension d'altérité qu'elle exige ne tiennent pas la promesse de nous faire vivre dans la chair, nous n'avons – pour ainsi dire – aucune raison de nous soumettre à la loi du langage » (Denis Vasse).

Promesse et poésie reprennent des mots meurtris par les guerres passées du langage pour en réquisitionner leur verve, mettant au jour la liste de nos mélancolies, de nos angoisses, de nos obsessions ou encore de nos désirs. Tout cela pour arracher le quotidien à son infernale répétition et attendre les « vies côtoyées dans les marges de la journée » (Jean-Pierre Lemaire).

Elles demeurent indispensables, mais on ne peut qu'ignorer à quoi pour la poésie. Elles sont le fruit d'un accord – qui a mis du temps –, l'accord à l'autre, inscrivant dans la durée les nouveaux partenaires, qu'ils soient promettant et bénéficiaire ou encore poète et lecteur. Ainsi, promesse et poésie provoquent un mouvement général qui fait « passer de la figure du cercle, où le sujet est central, à celle de l'ellipse qui a deux foyers » (Jean-Pierre Lemaire).

Nos promesses et nos poèmes disent qui nous sommes, en permettant de retrouver notre faculté éthique et notre épaisseur de vivant. Signes de résistance, ils mettent des mots autant sur nos indignations que sur nos émerveillements. Cependant, nous demeurons appelés à une certaine vigilance, celle qui nous rend capables du détachement par rapport à nos convictions, tant est vaste le champ de nos contradictions, tant est délicat ce fil de funambule sur lequel nous marchons. C'est pour cela qu'une distinction nous sauve d'un rapport trop esthétique entre les deux mots : en effet, si la promesse tenue dans un lieu et dans un temps précis prétend cerner une attente, la poésie déborde le temps et les lieux, à la recherche de contacts fiévreux avec l'invisible et l'intenable. En quelque sorte, la poésie rappelle la distinction éthique évoquée entre la promesse et la parole qui engage.

Et puis, sans vouloir amoindrir le contenu de cet exposé, la poésie ne nous offre-t-elle pas un dernier signe, celui qui court le risque de miner ce qui fait la base de toute promesse – à savoir la confiance –, en provoquant le lecteur qui pourrait prendre trop au sérieux le propos parcouru. Tout en jouant sur la stupeur et l'ébahissement, la poésie *dé-fascine*, surprend pour échapper à toute maîtrise, jusqu'à délier – quel risque ! – le poète et son lecteur. « Rappelez-vous le texte liminaire des *Fleurs du mal* et son apostrophe finale : *Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère...* » (Lucien Noullez). Dire ainsi la faille avant d'exprimer le lien rappelle en d'autres mots la tension évoquée entre le *déliement* et le *liement*. Ainsi va notre commune humanité, confiante en ces promesses qui lui sont *faites*.

Quelques écrits afin de poursuivre

- ✓ Jean Ladrière, « Engagement », dans *Encyclopaedia Universalis* 8 (1989).
- ✓ Jean Greisch, « Paul Ricoeur. L'itinéraire du sens », Grenoble, 2001 (§ 10-11 : « pouvoir promettre »).
- ✓ Revue *Christus* 193 (janvier 2002) : « La promesse. Engager sa parole ».
- ✓ Mohammed Nachi, « Ethique de la promesse. L'agir responsable » (Philosophies), Paris, 2003.
- ✓ Marc Crépon et Marc de Launay (dir.), « La philosophie au risque de la promesse », Paris, 2004.
- ✓ Paul Ricoeur, « Parcours de reconnaissance » (Folio Essais), Paris, 2004.
- ✓ Revue *Lumière & vie* 266 (avril-juin 2005) : « Abraham. Le père de la promesse ».
- ✓ Marie-France Dion, « Du projet à la promesse. Analyse syntaxique et critique de la forme de Genèse 12,1-3 et 12,7 », dans *Studies in Religion* 34 (2005), 99-118.
- ✓ Etienne Grieu et Alain Thomasset, « La promesse à la source des relations interpersonnelles et sociales », dans *Revue d'éthique et de théologie morale* 236 (2005), 55-76.
- ✓ François Marty, « La figure chez Paul Beauchamp : le corps où les figures prennent réalité », dans *Sémiotique et Bible* 124 (2006), 4-20.
- ✓ Son Mihae, « Guy Goffette et la promesse de vie », dans *Littératures* 57 (2007), 115-133.
- ✓ Sophie-Jan Arrien, « De la narration à la morale : le passage par la promesse », dans *Cités* 33 (2008), 97-108.
- ✓ Marlène Zarader, « La promesse et l'intrigue (phénoménologie, éthique, cinéma) », dans *Cités* 33 (2008), 83-96.

Claude Lichtert
Bruxelles, 2009